

Image not found or type unknown



Vente pavillon par lot habitat

Par **fayemendy**, le **10/10/2011 à 20:43**

Bonjour, rnj ai eu une proposition pour l achat du pavillon que j occupe en tant que locataire depuis 2002(suite a ma demande) par écrit, de LOT HABITAT au prix de 80500 euros (courrier du 14/09/2011)rnCe jour je recois un courrier m indiquant qu il on fait une erreur et me propose le pavillon à 93000 euros rnje trouve cela inadmissible vu que de mon coté j avais fait les démarches auprès des banques pour un pret de 80500 euros rnpouvez me dire s il on le droit de revenir sur le prix en sachant qu il me dise que la durée de validité de cette offre(80500 euros) est de 6 mois rnmerci a l avance pour votre réponsernsalutations